

**Objet** : [plastiweb] SNCPRE PIP  
**Date** : samedi 10 avril 2010 20:26  
**De** : Sébastien Garson <garson.md@free.fr>  
**Répondre à** : plastiweb@esthetique-chirurgie.org  
**À** : "plastiweb@esthetique-chirurgie.org" <plastiweb@esthetique-chirurgie.org>  
**Conversation** : SNCPRE PIP

Chères Consœurs, Chers Confrères

Depuis 10 jours nous subissons l'affaire des prothèses PIP. Le SNCPRE s'est attaché à assurer votre défense dans cette crise.

Nous vous remercions d'avoir été aussi prompt à répondre à l'étude mise en ligne sur Plastipro.fr

Grâce à vos informations et vos commentaires, une idée plus objective de la situation c'est présenté.

Vos demandes portaient naturellement sur une CAT adaptée, claire et commune face à ce problème ainsi qu'une réflexion sur la communication à tenir et des actions à venir.

Suite à la réflexion commune entre Syndicat et Société voici le dernier point concernant cette affaire:

***"Chers Collègues,***

***A la suite de l'enquête du Syndicat, plusieurs d'entre vous ont demandé un soutien scientifique de la Société. Voici donc à ce sujet les documents que nous vous proposons pour compléter ceux de l'AFSSAPS.***

***Le laboratoire PIP étant en liquidation judiciaire, rien n'est encore résolu sur le plan financier. Ce qui est certain pour l'instant :***

***C'est qu'une demande d'entente est nécessaire pour l'explantation, uniquement en cas de rupture avec ou sans capsulectomie, uni ou bilatérale QEGA001 QEGA002 QEGA003 QEGA004.***

***En cas de changement d'implant, c'est uniquement dans les cas de reconstruction qu'une prise en charge peut être envisagée après demande d'entente préalable QEKA001 QEKA002.***

***Rien n'est actuellement prévu pour les cas d'esthétique.***

***Actuellement, le seul contrat qui pourrait faire jouer les éventuelles patientes qui en sont titulaires est le contrat GAV : garantie contre les accidents de la vie. Pour l'immense majorité des autres cas, le Syndicat met actuellement tout en oeuvre pour rechercher des solutions acceptables.***

***Le Bureau de la SOFCPRE et le Conseil d'Administration du  
SNCPRE.***

Ci joint les documents afférents.

Par ailleurs, vous trouverez les résultats préliminaires de l'étude.  
Nous vous invitons par ailleurs à compléter le questionnaire [http://  
plastipro.fr/?page=etudes](http://plastipro.fr/?page=etudes) qui à la suite de vos remarques a été enrichi  
de trois courtes nouvelles questions (question 6, 7 et 10).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'analyse des  
prochains résultats et des avancées sur cette affaire.

Bien syndicalement.

--

**SNCPRE**

-----  
Desinscription: envoyez un message a: [plastiweb-unsubscribe@esthetique-chirurgie.org](mailto:plastiweb-unsubscribe@esthetique-chirurgie.org)  
Pour obtenir de l'aide, écrivez a: [plastiweb-help@esthetique-chirurgie.org](mailto:plastiweb-help@esthetique-chirurgie.org)